

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.12.2023

Révision: 15.12.2023

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

Nom du produit: GLUKON prime (Druckbehälter)

UFI: 5410-R0RK-100G-EG5D

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Adhesive spray industriel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Producteur/fournisseur:

BÖKER Sprühklebersysteme GmbH

Wegkamp 1

24589 Dätgen

Fon +49 (0) 4329-91128-0

Fax +49 (0) 4329-91128-29

E-Mail: info@glukon.de

www.glukon.de

Service chargé des renseignements: BÖKER Sprühklebersysteme GmbH

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum-Nord / GIZ-Nord Poisons Centre

Telefon / Phone +49 (0) 551/19240

24h / 7d

RUBRIQUE 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:



GHS02 flamme

Aérosol 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

STOT SE 3

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage:

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger:



GHS02



GHS07



GHS09

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.12.2023

Révision: 15.12.2023

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: GLUKON prime (Druckbehälter)

(suite de la page 1)

Mention d'avertissement: Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

pentane

Mentions de danger:

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

2.3 Autres dangers:

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants:

3.2 Mélanges:

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 109-66-0 EINECS: 203-692-4 Reg.nr.: 01-2119459286-30	pentane ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ STOT SE 3, H336, EUH066	30-60%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37	oxyde de diméthyle ⚠ Flam. Gas 1A, H220; ⚠ Press. Gas (Comp.), H280	30-60%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Reg.nr.: 01-2119471330-49	acétone ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	1-5%

Limite de concentration spécifique:
STOT SE 3; H336: C ≥ 10 %

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours:

4.1 Description des mesures de premiers secours:

Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.12.2023

Révision: 15.12.2023

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: GLUKON prime (Druckbehälter)

(suite de la page 2)

En cas de brûlure par le froid, rincer à grande eau. Ne pas enlever les vêtements.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Surveiller la tension artérielle, éventuellement traitement de choc.

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

5.3 Conseils aux pompiers:

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.12.2023

Révision: 15.12.2023

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: GLUKON prime (Druckbehälter)

(suite de la page 3)

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Classe de stockage: 2 B

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:**8.1 Paramètres de contrôle:****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****109-66-0 pentane**

VLEP Valeur à long terme: 3000 mg/m³, 1000 ppm

115-10-6 oxyde de diméthyle

VLEP Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm

67-64-1 acétone

VLEP Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppm

Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm

8.2 Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés: Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

Si la valeur limite d'exposition professionnelle est respectée (par ex. grâce à une aération et une ventilation suffisantes sur le lieu de travail ou grâce à un dispositif de ventilation fixe), la valeur limite d'exposition est respectée. d'un dispositif d'aspiration fixe sur la pièce), une protection respiratoire n'est pas nécessaire.

Le produit contient des substances à faible point d'ébullition. Dans des situations exceptionnelles (par ex. libération de substance, dépassement de la valeur limite d'exposition professionnelle), le port d'une protection respiratoire est nécessaire. Dans ce cas en général pour une courte durée (tenir compte de la taille du filtre et du temps de percée), un masque complet avec un insert AX (par ex. filtre n° 6098 de 3M, à n'utiliser que lorsqu'il sort d'usine !) En cas de concentrations dépassant la limite d'utilisation des appareils filtrants, en cas de teneur en oxygène inférieure à 17% vol. ou en cas de situation incertaine il convient d'utiliser un appareil isolant (DIN EN 137, respecter la limitation de la durée de port).

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.12.2023

Révision: 15.12.2023

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: GLUKON prime (Druckbehälter)

(suite de la page 4)

Protection des mains: Gants de protection**Matériau des gants:**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc fluoré (Viton)

Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir

Gants en tissu épais

Caoutchouc naturel (Latex)

Caoutchouc chloroprène

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Gants en PVC

Protection des yeux/du visage: Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**Indications générales:****État physique:**

Aérosol

Couleur:

Ambré

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

Inflammabilité:

Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion:**Inférieure:**

1,4 Vol % (109-66-0 pentane)

Supérieure:

18,6 Vol % (115-10-6 oxyde de diméthyle)

Point d'éclair:

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

Température de décomposition:

Non déterminé.

pH:

Non déterminé.

Viscosité:**Viscosité cinématique:**

Non déterminé.

Dynamique:

Non déterminé.

Solubilité:**l'eau:**

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): Non déterminé.**Pression de vapeur à 20 °C:**

5.200 hPa (115-10-6 oxyde de diméthyle)

Densité et/ou densité relative:**Densité:**

Non déterminée.

Densité relative:

Non déterminé.

Densité de vapeur:

Non déterminé.

9.2 Autres informations:**Aspect:****Forme:**

Aérosol

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.12.2023

Révision: 15.12.2023

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: GLUKON prime (Druckbehälter)

(suite de la page 5)

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité:

Température d'inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Teneur en solvants:**VOC (CE):**

554 g/l

Changement d'état:**Taux d'évaporation:**

Non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique:

Substances et mélanges explosibles:

néant

Gaz inflammables:

néant

Aérosols:

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz comburants:

néant

Gaz sous pression:

néant

Liquides inflammables:

néant

Matières solides inflammables:

néant

Substances et mélanges autoréactifs:

néant

Liquides pyrophoriques:

néant

Matières solides pyrophoriques:

néant

Matières et mélanges auto-échauffants:

néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau:

néant

Liquides comburants:

néant

Matières solides comburantes:

néant

Peroxydes organiques:

néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux:

néant

Explosibles désensibilisés:

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité:**10.1 Réactivité:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique:****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses:** Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air.**10.4 Conditions à éviter:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Gaz/vapeurs inflammables

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques:**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:****Toxicité aiguë:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****67-64-1 acétone**

Oral LD50 5.800 mg/kg (rat)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.12.2023

Révision: 15.12.2023

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: GLUKON prime (Druckbehälter)

(suite de la page 6)

Dermique LD50 20.000 mg/kg (lapin)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers:**Propriétés perturbant le système endocrinien:**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques:**12.1 Toxicité:****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes:**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination:**13.1 Méthodes de traitement des déchets:****Recommandation:**

Produit : Eliminer en respectant les dispositions administratives locales.

Conformément au catalogue européen des déchets (CED), les numéros de code des déchets ne sont pas liés au produit mais à l'application.

Les numéros de code des déchets doivent être attribués par le consommateur, si possible en concertation avec les autorités chargées de l'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Acheminer les récipients vides vers une installation d'élimination des déchets agréée en vue de leur récupération ou de leur élimination. Retourner les récipients à pression vides au fournisseur.

Sauf indication contraire : Elimination en tant que produit non utilisé.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.12.2023

Révision: 15.12.2023

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: GLUKON prime (Druckbehälter)

(suite de la page 7)

Code déchet:

Les numéros de code de déchet suivants ne sont donnés qu'à titre de recommandation.

Produit usagé :

16 05 04, gaz en récipients à pression contenant des substances dangereuses (y compris les halons).

Emballages vidés de leur contenu conformément à l'ordonnance sur les emballages :

Les emballages vides non contaminés de produits ne contenant pas de substances nocives peuvent être amenés aux systèmes de collecte des emballages de vente en vue de leur valorisation.

Produit non utilisé :

16 05 04, gaz en récipients à pression contenant des substances dangereuses (y compris les halons).

Emballage non nettoyé 15 01 10, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

Catalogue européen des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:

ADR, IMDG, IATA UN3501

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:

ADR	3501 PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHÉR MÉTHYLIQUE, PENTANES), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
IMDG	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (DIMETHYL ETHER, PENTANES), MARINE POLLUTANT
IATA	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S. (DIMETHYL ETHER, PENTANES)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

ADR



Classe:	2 8F Gaz.
Étiquette:	2.1

IMDG



Class:	2.1 Gaz.
Label:	2.1

IATA



Class:	2.1 Gaz.
---------------	----------

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.12.2023

Révision: 15.12.2023

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: GLUKON prime (Druckbehälter)

(suite de la page 8)

Label:	2.1
14.4 Groupe d'emballage:	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : pentane
Marine Pollutant:	Signe conventionnel (poisson et arbre)
Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Attention: Gaz.
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Category:	D
Stowage Code:	SW2 Clear of living quarters.
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:	Non applicable.

Indications complémentaires de transport:**ADR**

Quantités limitées (LQ):	0
Catégorie de transport:	2
Code de restriction en tunnels:	B/D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 3501 PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHÉR MÉTHYLIQUE, PENTANES), 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation:**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:****Directive 2012/18/UE:****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I:** Aucun des composants n'est compris.**Catégorie SEVESO:**

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

E2 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas: 150 t**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut:** 500 t**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII:** Conditions de limitation: 3**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II:**

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148:**Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues:**

67-64-1 acétone: 3

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers:

67-64-1 acétone: 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations:**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.12.2023

Révision: 15.12.2023

Numéro de version 2.0 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: GLUKON prime (Druckbehälter)

(suite de la page 9)

Phrases importantes:

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Service établissant la fiche technique:

ADEEGO GmbH
Wildsteig 4A
D-42113 Wuppertal
Tel. +49 (0) 202 2575700
Fax. +49 (0) 202 2575701
Email: mail@adeego.de
www.adeego.de

© Copyright by ADEEGO GmbH

Contact: Dr. Axel Deeg

Numéro de la version précédente: 1.0

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A
Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
